

des Princes, &c. Novembre 1740. 339

maître de mon Empire. Il est entré dans Dely, dont il s'est aussi rendu maître. Il s'est assuré de ma Personne, & a pris tous mes joyaux & mes pierreries. Il a de plus exigé de moi, que je lui remisse l'état de mes revenus: Mais le Schach-Nadir m'ayant promis de me rétablir sur mon Trône, je le déclare légitime & souverain Maître de toutes les terres situées du côté de l'Ouest du Pays Nondbeck, de la mer de Snide, de la riviere de Sangora, de Chaour, du district de Caboul, des Montagnes de Pettan & de Fat, de la Forteresse de Yexel, de Condabat, & de tout ce qui dépend de Patta & de Taita, me reservant pour moi tout l'Empire de l'Indostan. Cette cession comprend tout le Pays situé depuis le Candabar, jusqu'au fleuve Indus. On voit aussi un état exact du butin que Thamas-Kouli-Kan a rapporté de sa conquête. Les Elephans, les Chameaux, l'Artillerie, les Tentes & les munitions de guerre, pris dans les différentes actions, montent à la valeur de 3. Courons; en roupies d'or & d'argent, enlevées du Tresor Impérial, 15. Courons; en joyaux & bijoux de toutes les sortes, 8. Courons; le Lit de parade de l'Empereur Mahmet-Chach, enrichi de pierreries & estimé 7. Courons; un Trône Impérial, tout garni de diamans pour la valeur de 9. Courons; des Bassins & autres pieces semblables, garnis aussi de pierreries pour la valeur de 11. Courons; l'argent comptant & les joyaux enlevés aux femmes & aux enfans de Mahmet-Chach, montant à 3. Courons; pour le produit du pillage de la Ville de Dely, 10. Courons; pour celui de la taxe extraordinaire imposée sur les habitans, 10. Courons; pour ceux qu'on a exigés des Onquils & autres personnes au service